

2025/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DÉLIBÉRATION N°2025/149

**Objet : Modification de la composition de la commission municipale  
« Vie associative, culturelle et sportive »**

**Séance du mercredi 21 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 15 mai 2025, se sont réunis au nombre de 23, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres  
En exercice : 35  
Présents à la séance : 23  
Excusés représentés : 8  
Absents : 4

\* Arrivée à 18h35 avant le vote du point n°1

\*\* Arrivée à 18h36 avant le vote du point n°1

\*\*\* Arrivées à 18h47 avant le vote du point n°1

\*\*\*\*A quitté la séance à 21 h 00 en confiant son pouvoir à S. Raffalli avant le vote du point n°11

#### Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils\*\*\*, Marcus M'Boudou, Souad Medani\*\*\*\*, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier\*\*\*, Serge Mercieca, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi, Valérie Marion\*\*, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Nejla Toptas\*, José Peres, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier, Yvrose Jameau

#### Excusés représentés :

Kykie Basseg à Gilles Melin, Annabelle Mallet à Fabrice Deraedt, Claudine Cordes à Marcus M'Boudou, Dounia Lebik à Aurélie Monfils, Jérémy Kawouk à Souad Medani jusqu'à son départ à 21h puis à Noureddine Siana, Pierrick Brousseau à Véronique Gauthier, Christian Amar Henni à José Peres, Laurent Stillen à Christine Tisserand,

#### Absents :

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

---

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
21 mai 2025  
DÉLIBÉRATION  
N°2025/149

**Objet : Modification de la composition de la commission municipale « Vie associative, culturelle et sportive »**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L2121-22

**VU** le procès-verbal d'élection des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires établi à l'issue des opérations de vote du 2 mai 2021,

**VU** la délibération n°2021/113 du Conseil municipal en date du 7 mai 2021 relative à l'instauration et à la désignation des membres des commissions municipales,

**VU** la délibération n°2023/149 du Conseil municipal en date du 9 juin 2023 relative à la modification de la composition des commissions municipales,

**VU** la délibération n°2023/259 du Conseil municipal en date du 27 septembre 2023 relative à la modification de la composition des commissions municipales suite aux démissions intervenues et à la volonté de Monsieur le Maire de revoir la composition à mi-mandat,

**VU** la délibération n°2024/122 du Conseil municipal en date du 22 mai 2024 relative à la modification de la composition des commissions municipales,

**VU** la délibération n°2024/170 du Conseil municipal en date du 26 juin 2024 portant élection de deux Adjoints,

**VU** la délibération n°2025/027 du Conseil municipal en date du 10 février 2025 relative à la modification de la composition des commissions municipales,

**VU** la liste « Ris-pour Tous » telle que déposée lors de l'élection municipale partielle intégrale de 2021,

**VU** la liste « Ensemble » telle que déposée lors de l'élection municipale partielle intégrale de 2021,

**VU** la liste « Ris en avant » telle que déposée lors de l'élection municipale partielle intégrale de 2021,

**VU** le courrier déclarant la création du groupe politique « Vivre à Ris » au sein du Conseil municipal en date du 30 septembre 2024, reçu le 23 novembre 2024,

2025/

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal a créé 5 commissions municipales et en a fixé la composition par délibération du 7 mai 2021, dans le respect de la représentation proportionnelle,

**CONSIDERANT** que la composition de la commission municipale « Vie associative, culturelle et sportive », a été revue par délibération du 10 février 2025 dans le respect du principe de la représentation proportionnelle des différentes tendances en leur sein,

**CONSIDERANT** qu'il apparaît opportun de revoir la composition de la commission municipale « Vie associative, culturelle et sportive »

**CONSIDERANT** que l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ne précise pas que la désignation des membres des commissions municipales doit s'effectuer à scrutin secret,

**CONSIDERANT** qu'il peut être procédé à un vote à main levée, dès lors que le Conseil municipal a préalablement décidé de ne pas recourir au scrutin secret,

#### **APRES DELIBERATION**

**Par un premier vote : A L'UNANIMITE**

**DECIDE** d'un vote à main levée.

**Par un second vote : A L'UNANIMITE**

**DECIDE** de procéder à l'élection des membres de la commission municipale « Vie associative, culturelle et sportive ».

**PRECISE** que sont élus Marcus M'Boudou, Souad Medani, Denise Poezevara, Fabrice Deraedt, Jean-Paul Monteiro, Gilles Melin, Nejla Toptas pour la liste « Ris pour Tous ». Les membres des autres listes restent inchangés.

**PRECISE** qu'est annexé à la présente délibération un récapitulatif de la composition des commissions municipales à la suite de la modification de la composition de la commission municipale « Vie associative, culturelle et sportive ».

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture  
le : 26 MAI 2025

Publié le : 26 MAI 2025

Notifié le :

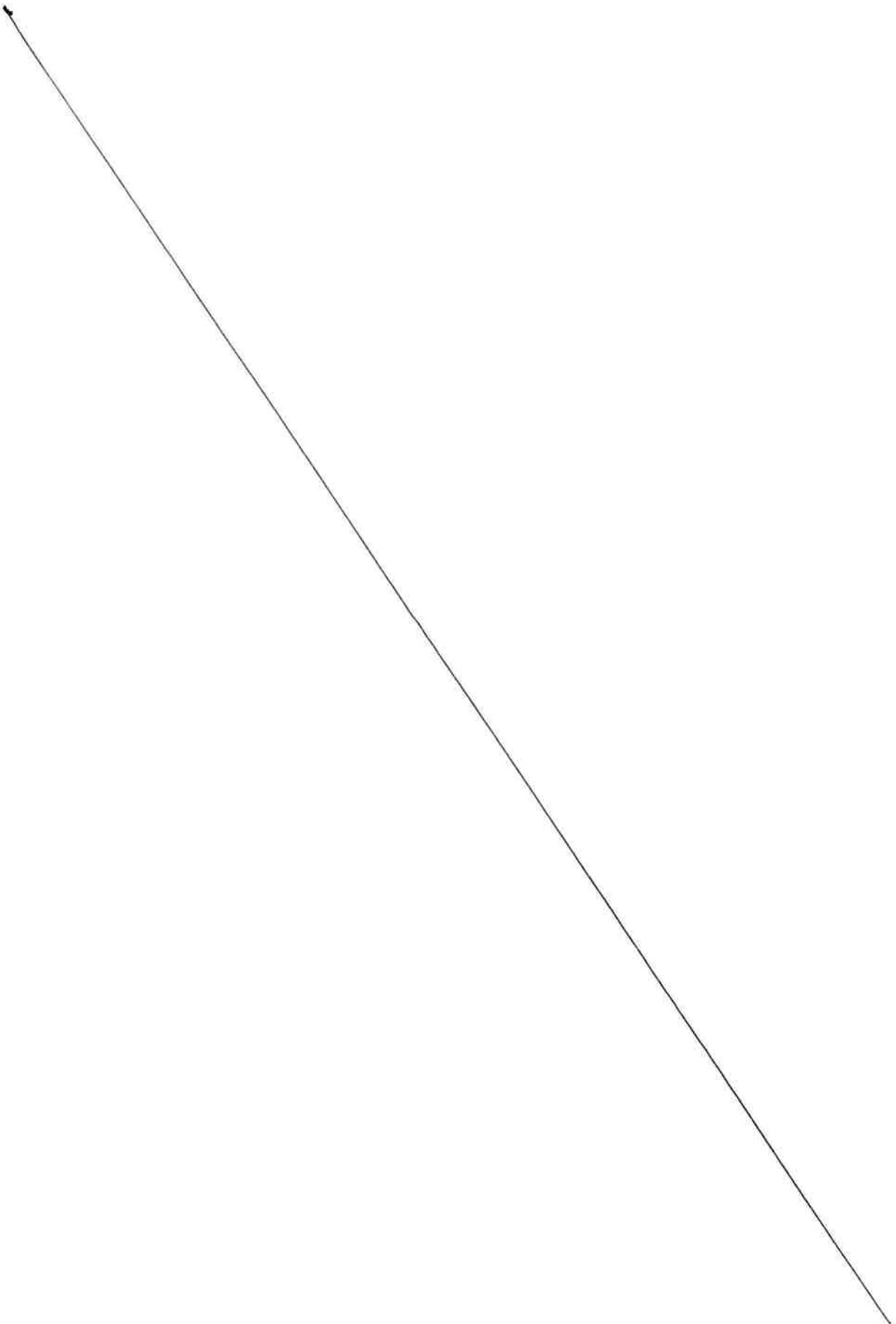
La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :  
STEPHANE RAFFALLI  
Le 26/05/2025 à 13:19



2025/

**Annexe à la délibération n°2025/149 du Conseil municipal  
en date du 21 mai 2025  
Composition des Commissions municipales**

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Petite enfance, Enfance, Éducation, Jeunesse</b>	Serge MERCIECA	José PERES	Christine TISSERAND	Sofiane SERIDJI
	Aurélie MONFILS	Sandanakichenin DJANARTHANY		
	Kykie BASSEG			
	Sémira LEQUEREC			
	Omar ABBAZI			
	Dounia LEBIK			
	Véronique GAUTHIER			

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Vie associative, culturelle et sportive</b>	Marcus M'BOUDOU	Sandanakichenin DJANARTHANY	Christine TISSERAND	Sofiane SERIDJI
	Souad MEDANI	Eric COUTURIER		
	Denise POEZEVARA			
	Fabrice DERAEDT			
	Jean-Paul MONTEIRO			
	Gil MELIN			
	Nejla TOPTAS			

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Solidarités et Modernisation du service public</b>	Siegfried VAN WAERBEKE	José PERES	Christine TISSERAND	Nicolas FENÉ
	Véronique GAUTHIER	Sandanakichenin DJANARTHANY		
	Josiane BERREBI			
	Sylvie DEFORGES			
	Pierrick BROUSSEAU			
	Serge MERCIECA			
	Yvrose JAMEAU			

2025/

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Aménagement, Cadre de vie et écologie</b>	Gil MELIN	Sandanakichenin DJANARTHANY	Christine TISSERAND	Séverin YAPO
	Siegfried VAN WAERBEKE	Christian Amar HENNI		
	Fabrice DERAEDT			
	Annabelle MALLET			
	Valérie MARION			
	Noureddine SIANA			
	Yvrose JAMEAU			

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Finances</b>	Marcus M'BOUDOU	Christian Amar HENNI	Christine TISSERAND	Nicolas FENÉ
	Gil MELIN	Sandanakichenin DJANARTHANY		
	Serge MERCIÉCA			
	Josiane BERREBI			
	Denise POEZEVARA			
	Pierrick BROUSSEAU			
	Noureddine SIANA			

Signé électroniquement par :  
STEPHANE RAFFALLI  
Le 26/05/2025 à 13:19